

**Division des personnels enseignants
du premier degré**

Saint-Denis, le **12 juin 2026**

DPEP2

n° 2025-2026

Affaire suivie par :

Sabine MALET

Tél : 02 62 48 11 15

Mél : dpep.secretariat@ac-reunion.fr

Le recteur

à

24 Avenue Georges Brassens

CS 71003

97743 ST DENIS CEDEX 9

Mesdames et Messieurs les enseignants du
premier degré

s/c Mesdames et Messieurs les IEN chargés des
circonscriptions du premier degré

s/c Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

ADDITIF à la Note de service n° 7

Objet : Tableau d'avancement à la hors classe des professeurs des écoles 2026

Réf :

- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels du 27.11.2023 (BO spécial n° 3 du 7.12.2023) et les Lignes directrices de gestion académiques du 20.03.2024

La présente note a pour objet d'**informer** sur le contingent alloué au département de La Réunion pour le tableau d'avancement à la Hors Classe des professeurs des écoles 2026.

Les possibilités de promotion sont de « **333** ».

Le recteur,
Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la D.P.E.P.

SIGNE

Valérie DECOUTY